

HUMANISTICA

Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2014 . procès-verbal

L'AGE s'est tenue à Lyon le jeudi 16 octobre 2014, de 16h30 à 18h30, dans une salle de l'ENS (site Monod). Elle a réuni une quarantaine de participants dont une trentaine sur place et une dizaine en ligne. Le quorum a été atteint en début de séance pour que l'assemblée puisse être ouverte. Le présent procès-verbal prend la forme d'un relevé de décisions, il n'a pas la prétention de rendre compte dans le détail de l'ensemble des discussions qui ont eu lieu.

Présidence et PV : Johann Holland

1. Ordre du jour

L'ordre du jour de l'AGE avec les légères modifications proposées en début de séance par le Bureau est approuvé à l'unanimité. Les membres de l'association ont ainsi débattu dans l'ordre des points suivants :

- Validation du PV de l'AG de Lausanne
- Bilan financier et présentation du budget
- Nouveau Règlement intérieur
- Adhésions des personnes morales
- Élection de l'auditeur
- Relations avec EADH et ADHO
- Groupes de travail « Francophonie » et « Formation »
- Contacts avec l'Afrique francophone
- Identité visuelle et numérique de l'association
- Questions et propositions diverses
- Date possible de la prochaine AG

2. Validation du PV de l'AG de Lausanne

Le procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire de Humanistica (Lausanne, 7 juillet 2014), [disponible sur le site Web de l'association](http://www.humanistica.ch/wp-content/uploads/2014/06/Humanistica_AG_20140708_PV_vfinale.pdf)¹, est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan financier

Un budget 2014 simplifié est présenté aux membres :

- Recettes : à date, les recettes ne proviennent que des cotisations de 87 personnes physiques, soit l'équivalent de 1806 euros. Certains adhérents sont encore en attente de paiement pour des raisons pratiques ou « éthiques », le paiement ne pouvant se faire pour l'instant que par l'intermédiaire de Paypal. Le Bureau attend la création du compte bancaire de l'association (procédure un peu fastidieuse).

¹ http://www.humanistica.ch/wp-content/uploads/2014/06/Humanistica_AG_20140708_PV_vfinale.pdf

- Dépenses : à date les dépenses se limitent à environ 180 euros (45 de frais paypal et 132 euros de acte de dépôt des statuts).

Remarque : pour le moment les frais concernant tous les noms de domaines renvoyant vers le site ont fait l'objet de donation par les membres les ayant loués. À l'avenir il est proposé que l'association prenne directement en charge les coûts de location de ces noms de domaine. Dans la mesure où les périodes de location ne sont pas alignées entre elles, il est proposé que le Bureau gère cela au cas par cas, lors des renouvellements respectifs.

Cette disposition est soumise au vote et validée à l'unanimité moins une abstention.

4. Adhésion de personnes morales

Le Comité de coordination a été missionné lors de l'AG de Lausanne pour formuler une proposition concernant l'adhésion de personnes morales. Il est rappelé en préambule par le Bureau que sur le principe, dès l'origine les membres n'étaient pas opposés à l'adhésion des personnes morales, d'ailleurs les statuts mentionnent clairement que leur adhésion est possible. Il s'agit surtout d'en définir les modalités.

Après comparatif avec d'autres associations du domaine et discussion en salle, il est proposé ce qui suit :

- Un montant d'adhésion spécifique aux personnes morales de 200 euros ;
- L'institution est représentée par une personne physique qu'elle désigne. Ce représentant a voix délibérative au nom de la personne morale, il en reçoit la procuration. Si ce représentant est membre également à titre personnel, il garde sa voix délibérative et peut donc voter deux fois.
- Du point de vue de l'association, il n'y a aucune restriction à la forme juridique ou statutaire de la personne morale souhaitant adhérer, il suffit que la procédure d'adhésion soit engagée par une personnalité ayant autorité à le faire au nom de la personne morale et que celle-ci s'acquitte de ses droits de cotisation suivant le règlement de l'association. Ce qui veut dire par exemple, dans le cadre institutionnel français, que les Labex et Equipex peuvent devenir membres. Il en va de même des structures privées.
- Une catégorie de membres bienfaiteurs est à créer et donnera droit à des avantages. Un membre bienfaiteur est une personne physique ou morale qui donne 500 euros ou plus. Dans un premier temps il en est remercié sur une page « membres » du site qui sera créée à cette fin, et à côté de son logo ou de son nom sera indiquée la date à laquelle son don a été versé, mais sans le montant.

Cette proposition est mise au vote et validée à l'unanimité moins une abstention.

5. Nouveau règlement intérieur

Suite aux remarques qui avaient été formulées sur le Règlement intérieur pendant l'AG ordinaire de Lausanne, le Comité de coordination avait demandé à Emmanuelle Morlock et Sophie David de proposer des amendements au règlement en question. Les propositions faites lors de cette nouvelle AG de l'association ont fait ressortir d'une part la nécessité de limiter les amendements contraignants au strict nécessaire, et d'autre part l'avantage qu'il y aurait à se donner un temps d'observation d'une année avant de prendre la décision d'ajouter de nouvelles formalités.

Certaines propositions de modifications du règlement intérieur . ne nécessitant pas la révision des statuts . ont été présentées. Devant la difficulté de trancher en plénière toutes les questions soulevées ou de valider des propositions rédactionnelles, il a été mis au vote que soit prolongé le mandat confié aux deux personnes qui ont accepté d'être en charge du

dossier, pour qu'elles puissent avoir le temps de rédiger une nouvelle version du Règlement intérieur en vue de la prochaine AG ordinaire pour validation par les membres. La proposition a été approuvée à l'unanimité.

6. Auditeur

Après avoir expliqué qu'il n'a pas réussi à obtenir de réponse de la part de l'auditeur pressenti, le Porte-parole de l'association propose de contacter la personnalité qui avait été identifiée en rang 2. Suivant l'avancement des démarches entreprises, il pourra être envisagé un vote électronique par les membres pour valider le choix de l'auditeur afin que celui-ci puisse participer à la prochaine AG ordinaire qui sera probablement programmée en juin 2015 à Paris. La proposition mise au vote est approuvée à l'unanimité.

7. Organisations internationales

Responsables : Aurélien Berra, Claire Clivaz et Michael Sinatra

Pour que l'association puisse être pleinement inscrite dans le paysage institutionnel existant des Digital Humanities, le Comité de coordination a mandaté Aurélien Berra, Claire Clivaz et Michael Sinatra pour expertiser les options d'affiliation à EADH et/ou ADHO. De premiers échanges ont déjà eu lieu avec les représentants de ces deux organisations à Lausanne en juillet 2014. Les différentes options possibles et leurs conséquences sont présentées en séance : pas d'affiliation ; affiliation à ADHO via EADH ; affiliation directe à ADHO, comme Constituent Organisation, comme Affiliate Organisation ou comme Associate Organisation. À la suite des discussions, l'assemblée est invitée à prolonger le mandat confié aux trois personnes ayant accepté de prendre en charge le dossier. En particulier, des précisions sont à obtenir auprès d'ADHO sur les différents types d'affiliation. L'affiliation directe à ADHO semble le choix évident pour Humanistica, association internationale et extra-européenne. L'actuelle restructuration d'ADHO sera sans doute déterminante pour le choix qu'il faudra faire à l'association. La proposition est votée et validée à l'unanimité.

8. Groupes de travail existants

Deux groupes de travail sont déjà ouverts depuis l'AG de Lausanne. Les porteurs présents font état de l'avancement des discussions en cours et de leurs activités.

Groupe de travail « formation et outils »

Responsables : Thibault Clérice et Sébastien Poublanc

Même s'il y a peu d'activité à ce jour, le groupe de travail soulève tout de même beaucoup d'intérêt. Les responsables sont actuellement en prise avec la problématique de l'espace de discussion vu la taille du travail à faire : élaborer ou centraliser des glossaires, des listes d'outils, des tutoriaux, des formations ; penser à des possibles formations lors d'événements comme les THATCamps.

En réponse à cette situation sera mis en place un espace de discussion sur le site de Humanistica, sous la forme d'un forum, afin de mener à bien toutes les missions de ce groupe de travail.

Groupe de travail francophonie

Responsable : Anne Joly

En l'absence d'Anne Joly, Aurélien Berra présente les différentes initiatives qui ont été lancées. Plusieurs interventions, dont celle de M. Mokhtar Ben Henda, représentant de l'AUF,

conduisent à constater l'importance de ce groupe de travail et la nécessité qu'il y a à ce que ses participants s'organisent efficacement pour faire face à l'ensemble des sujets possibles. Il est par exemple proposé qu'un contact soit pris avec l'IFIC (Institut de la Francophonie pour l'Ingénierie de la Connaissance [<http://ific.auf.org/>]) pour des ouvertures sur l'Afrique francophone (cf. point suivant également), que soit imaginée une activité éditoriale spécifique à la francophonie dans le cadre d'une revue, ou que soient envisagés des ateliers « humanités numériques » nomades dans différents pays francophones. Un nouveau point sera fait lors de la prochaine AG ordinaire de l'association.

9. Afrique francophone

Responsables : Bertrand Mocquet et Claire Clivaz

Grâce à la salle de conférence virtuelle utilisée, une participation à distance a été rendue possible, et ce depuis plusieurs continents (Afrique, Amérique, Europe). Cela a permis notamment l'intervention depuis le Cameroun de M. Serge Dontchueng Kouam, membre de Humanistica et éditeur aux Presses Universitaires d'Afrique (<http://www.aes-pua.com/>), grâce au contact établi par Claire Clivaz, via un éditeur romand, Jean Richard. Serge Dontchueng Kouam a ainsi pris la parole pour expliquer qu'il souhaitait que Humanistica puisse contribuer à trouver des moyens pour éditer et diffuser des ouvrages en ligne dans des pays qui ont peu de moyens, notamment en Afrique. Une idée qui pourrait être appuyée par un des groupes de travail. En complément est proposé également que le groupe « francophonie » identifie les ressources en ligne gratuites, qui pourraient être utilisées dans tous les pays, y compris ceux qui ont moins de moyens. Une manière de développer les humanités numériques notamment en Afrique.

10. Identité visuelle

Humanistica va lancer prochainement un appel à idées pour un logo. Après plusieurs mois d'existence, le moment semble venu de doter l'association d'une identité graphique à décliner sur les différents supports de communication utilisés ou prévus.

11. Divers

Retour rapide sur les ateliers de ce THATCamp qui vont avoir dans un futur proche une incidence sur les activités de l'association : revue, lien avec les THATCamps, manifeste ou charte de l'association...

12. Prochaine AG

Si la tenue d'un THATCamp à Paris en juin 2015 se confirme, le comité de coordination convoquera une assemblée générale ordinaire à cette occasion.

Clôture de la séance à 18h30.